

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19217 - 74ÈME ANNÉE

Conférence sur « Le parcours exceptionnel d'un jeune Réunionnais Francis Sautron à Madagascar et à La Réunion »

Approfondissons la connaissance de l'histoire commune à La Réunion et Madagascar pour préparer l'avenir

A l'initiative de l'association REAGIES, l'Université de La Réunion accueillait hier une conférence intitulée « Le parcours exceptionnel d'un jeune Réunionnais Francis Sautron à Madagascar et à La Réunion ». Elle a permis de mettre en évidence l'importance de mieux connaître l'histoire commune entre les deux pays. C'est ce que met en pratique REAGIES à Madagascar, qui invite à découvrir ce travail d'approfondissement réalisé par des étudiants de Diego-Suarez, ville qui fut dirigée par Francis Sautron sous la bannière de l'Union du peuple malgache, puis de l'AKFM.

Un public plus nombreux que d'habitude avait répondu à l'invitation de l'Université de La Réunion à l'occasion d'une conférence organisée par REAGIES sur le thème « Le parcours exceptionnel d'un jeune Réunionnais Francis Sautron à Madagascar et à La Réunion ». Francis Sautron était un syndicaliste, militant de la cause de l'indépendance de Madagascar puis du Parti communiste réunionnais. Son évocation donne une autre lecture des relations entre les peuples malgaches et réunionnais que celle qui est généralement traduite dans les livres d'histoire.

Après que Simone Yée Chong Tchi Kan, présidente de REAGIES, a souhaité la bienvenue au public et présenté les actions de l'association, sont ensuite intervenus les deux conférenciers : Ary Yée Chong Tchi

Kan, secrétaire du PCR aux relations internationales, et Raoul Lucas, professeur à l'Université.

Solidarité entre Malgaches et Réunionnais

Ary Yée Chong Tchi Kan a rappelé qu'en mars 2017 à Madagascar, le PCR était la seule délégation étrangère à participer à la commémoration de la répression par l'armée française de la révolte de 1947 qui fit des dizaines de milliers de victimes. Sa présence à cet événement s'expliquait par une solidarité internationaliste qui est un des fondements du PCR. Une solidarité qui avait été abordée lors d'une autre conférence à l'Université, « La Réunion-Cuba, 2 îles contre l'apartheid ». Ceci avait rappelé que le PCR était un des rares partis invités au centenaire de l'ANC en 2012 en Afrique du Sud.

Ary Yée Chong Tchi Kan a décrit le contexte politique au moment où Francis Sautron arrive à Madagascar. Des fronts demandant l'abolition du statut colonial se constituent à La Réunion, le CRADS, et à Madagascar, le MDRM. Tous deux dominent la vie politique et remportent les élections législatives. Les deux députés de La Réunion de 1945, Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, sont membres du CRADS tandis que le MDRM gagne trois députés en 1946. Le MDRM demande l'abroga-

tion de la loi d'annexion de 1896 et la restauration de la liberté. Cet élan est brisé par la répression de la révolte de 1947. La puissance coloniale saisit ce prétexte pour dissoudre le MDRM et condamner ses dirigeants à de lourdes peines de prison. Ceci amena de nouvelles formes de luttes, avec la création du Comité de solidarité de Madagascar en 1950, une solidarité marquée avec les communistes de La Réunion et de France. Gisèle Rabe-sahala va commencer à jouer un rôle essentiel, notamment dans les relations avec La Réunion et le PCF. Les congrès du Comité de solidarité étaient l'occasion d'affirmer les liens avec les communistes réunionnais, avec les participations de délégations de la section de La Réunion de l'Union des femmes françaises, et de la Fédération communiste de La Réunion. Car les Réunionnais, en particulier leurs parlementaires communistes Raymond Vergès et Léon de Lépervanche, députés, et Adrien Barret, Conseiller de la République, prenaient la défense à Paris des victimes de la répression de 1947 en demandant l'amnistie pour les prisonniers politiques malgaches.

Francis Sautron syndicaliste à Madagascar

Francis Sautron est alors un jeune militaire engagé dans la France libre en 1944 à 17 ans, envoyé à

Madagascar où il sera démobilisé en 1946. Raoul Lucas explique que Francis Sautron y découvre alors un autre système colonial qu'à La Réunion, celui de l'indigénat. Ce système n'accorde des droits qu'à ceux qui sont qualifiés d'Européens, c'est à dire les Réunionnais et les Français, et aucun aux Malgaches, très nombreux à être astreints aux travaux forcés. Cette société était alors divisée en trois, avec pour un travail égal à celui d'un Français, un salaire inférieur versé aux Réunionnais, et encore plus faible aux Malgaches. Francis Sautron travaillait alors à l'arsenal de Diego-Suarez. Il est membre de la CGT et participe au congrès de ce syndicat en 1953, ce qui lui coûte sa révocation bien que sa hiérarchie lui ait accordé une autorisation d'absence. Il est ensuite réintégré quelques mois plus tard. Il tente de syndiquer les Réunionnais et les Malgaches. Mais les syndicats français n'étaient pas au fait de la réalité coloniale. Il a alors fallu dépasser la CGT, et créer un syndicat indépendant de la Confédération, affilié directement à la FSM (Fédération syndicale mondiale).

Francis Sautron maire de Diego-Suarez

Le statut de Madagascar évolue avec la loi-cadre Defferre qui mit fin à l'indigénat et créa une République autonome dans l'Union française. Cette période vit l'émergence de l'Union du peuple malgache (UPM) avec Gisèle Rabesahala et des communistes en 1956, expliqua Ary Yée Chong Tchi Kan. Francis Sautron était membre de ce parti et conduisait une liste aux élections municipales à Diego-Suarez de novembre 1956. Il est alors élu maire à 31 ans. Mais l'opposition refuse de siéger. Saisissant ce prétexte, le gouvernement décide alors de dissoudre la municipalité un mois après son élection. Un nouveau vote est organisé en janvier 1947. Francis Sautron est de

nouveau élu, il est communiste, syndicaliste et réclame l'indépendance de Madagascar.

En 1958, la création de l'AKFM élargit l'action de l'UPM en l'intégrant. Aux municipales de 1959, l'AKFM remporte la mairie d'Antananarivo, et celle de Diego-Suarez avec la réélection de Francis Sautron.

Madagascar accède ensuite à l'indépendance en 1960. La République est alors dirigée par Philibert Tsirana, un partisan de maintien de liens étroits avec la France et opposé à l'AKFM. En 1963, Tsirana fait voter une loi précisant que maires et 1er adjoint doivent être de nationalité malgache. Cela empêche Francis Sautron d'être maire, car il avait refusé de changer de nationalité. En 1964, l'opposition remporte l'élection à Diego-Suarez. Estimant sans doute que son travail à Madagascar est accompli depuis l'indépendance du pays, Francis Sautron revient à La Réunion, passe un concours et travaille à la CGSS. Il milite alors à la CGTR et au PCR jusqu'à sa mort.

Histoires croisées entre La Réunion et Madagascar

Pour Raoul Lucas, le parcours de Francis Sautron à Madagascar souligne que la part réunionnaise de l'histoire malgache ne se résume pas à la colonisation et la Sakay. Des Réunionnais se sont engagés aux côtés des Malgaches pour faire changer les choses à Madagascar. La vanille à Madagascar a été importée par les Réunionnais.

La part malgache de l'histoire réunionnaise ne se limite pas au marronnage et au peuplement ser-vile. A la fin de la période de la colonisation, de nombreux malgaches arrivés avec un statut d'engagé. Madagascar a aussi joué un rôle dans la formation des élites réunionnaises. Jusqu'en 1964, un seul lycée, Leconte Delisle, existait à La Réunion. Jusqu'aux années 1960, les mesures prises pour dé-

mocratiser l'accès au lycée se sont appliquées dans tous les DOM sauf à La Réunion.

Des Réunionnais qui avaient des moyens, mêmes inspecteurs ou directeurs, voyaient leurs enfants se voir fermer la porte du lycée. Ces parents vont se tourner vers Madagascar. L'établissement le plus connu était le collège de Saint-Michel.

Sur les traces de Francis Sautron du 20 au 28 mars

Ary Yée Chong Tchi Kan évoqua les actions allant dans le sens d'un renforcement des liens avec Madagascar. Les 2 et 3 août 2018 s'est tenu à Antananarivo le premier Forum des îles sous le thème le bon voisinage et la diplomatie des peuples. 150 personnes étaient présentes. La seconde édition aura lieu au milieu de cette année, et portera sur des projets concrets. Le parcours de Francis Sautron devrait inspirer la jeunesse de nos deux pays. En 1997, Francis Sautron a été fait chevalier de l'Ordre du mérite de Madagascar.

Simone Yée Chong Tchi Kan conclut en soulignant que cette conférence est un commencement de la connaissance de notre histoire. « Nous avons fait un pas ensemble sur l'évocation de Francis Sautron. Faisons ces pas ensemble pour valoriser l'histoire de ce jeune Réunionnais ».

Elle invite à découvrir le travail à ce sujet de jeunes étudiants de Diego-Suarez. Ce sera dans le cadre d'une manifestation organisée à Diego-Suarez du 20 au 28 mars. Des places sont encore disponibles. Ceci rappelle que « toutes les actions de REAGIES ne bénéficient d'aucune subvention des institutions, tout se fait grâce à la solidarité ».

M.M.

Edito

La candidature de Julie Pontalba a été bien accueillie

C'est par un communiqué simple de 5 lignes que Julie Pontalba a fait connaître officiellement sa candidature au Parlement Européen. L'information a été reprise dans la plupart des médias, en particulier des médias on-line.

Dans la presse papier, le Jir l'a intégré dans un dossier plus large qui faisait le point sur le positionnement des autres partis et donc des candidatures futures. Le Quotidien a fait une annonce brute sachant qu'il avait déjà consacré un papier sur le sujet une semaine auparavant.

En effet, du 30 janvier au 2 février, la liste conduite par Ian Brossat a été soumise à la ratification des instances du PCF. Dès lors, tout était public. La position de Julie Pontalba sur la liste a été une surprise. L'intéressée déclare que cette 6e position relève d'une bonne coopération entre le PCF et le PCR.

En même temps, cela ouvre une perspective de victoire. Pour peu que le 26 mai, les électrices et les électeurs apportent les 5 % de voix nécessaires au partage des 79 sièges en jeu. C'est une mission que la candidate estime surmontable. Elle met dans la balance son expérience aux législatives de 2017, dans la première circonscription dionysienne où elle est sortie 3e sur 17 candidats. Avec un score de plus de 8%, aussitôt qualifié d'honorable.

(Demain, sa relation aux Insoumis)

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

**Avan li la kozé moin téi pans konmsa !
Li a fine kozé é mi pans ankor konmsa !**

Dann mon modékri la pass dann zoinal yèr moin la di mi pans pa gouvèrman avèk son l'anvoiyé lé sèryé : zot lé pa sèryé kan zot i di zot va fé bèss lo bann pri marshandiz ! Zot lé pa sèryé kan zot i ménas bann monopol épi bann z'oligopol in sèryé pinisyon. Pou kosa ? Pars ni viv é dopi si tan tèlmann tan dsou lo rézime bann monopol épi bann z'oligopol. Nout réjime sé réjime kolonyal épi néokolonyal é sa sé in kékshoz okin gouvèrman la vouli touché kansréti in brinn shové.

Mi pans pa zot lé sèryé pou in n'ot rézon : normalman kan ou i sava in vizite doktèr, li komans par fé in dyanostik, pou oir kèl maladi ou néna é aprésa solman li donn aou lo soin pou ou fé pou géri out maladi-normalman lé konmsa !- mé mi oi pa gouvèrman l'aprè fé sa avèk bann péi l'outremèr, La Rényon dann ta. La prèv ?

Nou lé départman dopi 72 zané é zot i oi bien dsi in késtyon prinsipal, la késtyonn dévlopman nou la pa avans in ta, nou la mèm kil an aryèr. Lé vré nou lé pi lo tan téi di la koloni i doi pa fé kansréti in klou, mé nou lé pa plis avansé : vi k'in tib dantifris nou la pi l'droi fé (la fèrm lo lizine), in kilo la farine nout droi lé aboli pou fèr, mèm nout kann épi nout sik lé ménasé. Fransh vérité, ni avans pa ni bate aryèr : i fo apèl in mimi in mimi, i fo apèl in tang in tang.

Alor pass aou dann télé si ou i vé, koz dann télé si ou i trouv out plézir ladan. Final de kont la késtyon d'fon èl lé pa pozé pars la késtyonn fon sé la kèl ? Sinploman pou bann ti kolon sé d'arzoinn lé dé bout par l'milyé é si posib avèk zot travaye - nou na poin la plime dan la min é poitan ! Si i réponn pa késtyon-la, lo rèstan lé initil, sé koz la boush rouvèr, sé koz pou pa la boush i désèk.

Avan li la kozé moin té i pans konmsa ! Li la fine kozé é mi pans ankor konmsa !

Justin